



**Le 8 mars 2010**

**Journée internationale des droits de la femme**

Aux Directeurs de notre groupe Alcatel-Lucent,

**A l'ère des labels en tout genre, après le green-label et le social-label, nous, femmes employées par l'entreprise, attendons des actes concrets sur l'equality-label.**

Nous exigeons des explications détaillées sur l'attribution des enveloppes spécifiques, des primes, des bonus de cooptation, des stocks options et autres gratifications distribuées en toute opacité à vos collaborateurs, car nos salaires sont encore en moyenne inférieurs à nos homologues masculins.

Où est passée mon enveloppe de rattrapage ?

Nous exigeons l'ouverture de négociations au niveau le plus haut possible du Groupe pour mettre en place des mesures correctives permettant de nous assurer un déroulement de carrière équivalent à celui de nos homologues masculins.

Nous exigeons que les mesures négociées soient suivies dans des commissions spécifiques à l'aide d'indicateurs suffisamment fins et pertinents mettant en évidence l'éradication progressive des causes de différences de traitement par rapport à nos homologues masculins.

Nous exigeons que les droits de chacun et chacune soient respectés.

Nous exigeons que soient appliquées dans toutes les filiales sans exception :

- les directives Internationales sur le droit du travail;
- les directives européennes sur le droit du travail et l'égalité professionnelle;
- les lois nationales sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

**Oui pour mettre fin au plafond de verre !**

Prénom NOM : .....

Je demande que des solutions soient apportées à la situation d'inégalité d'emploi entre les hommes et les femmes dans mon entreprise.

Signature :

*Action organisée par des syndicats d'Alcatel Lucent et le comité européen : Allemagne, Belgique, France, Pologne Espagne et Etats Unis.*

